

21 oct 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 21 octobre 2005](#)

Contingent de l'armée

Fixation du contingent de l'armée pour l'année 2006

Fixation du contingent de l'armée pour l'année 2006

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le contingent de l'armée pour l'année 2006. Le contingent est limité à 41.538 militaires. Ce nombre exprime le maximum de militaires qui peuvent être sous les armes un même jour de l'année 2006. Il se subdivise comme suit :- un maximum de 39.948 militaires du cadre actif et élèves comptés dans l'enveloppe en personnel militaire,- un maximum de 690 militaires du cadre actif, comptés hors de l'enveloppe en personnel militaire,- un maximum de 900 militaires rappelés. Les militaires qui ont été mis en disponibilité ne sont pas compris dans le contingent de l'armée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe